

Dynastie

n° 8 - 22 avril 2020 - 3 €

Pour refonder la France

D.R.



Le comte de Paris est personnellement présent sur les comptes sociaux. Ainsi le 15 avril à l'adresse twitter Prince Jean - Comte de Paris @PJComtedeParis, a-t-on pu lire: « Il y a un an, l'incendie de Notre-Dame provoquait une prise de conscience salutaire de la valeur de notre patrimoine historique. Une valeur qui ne se mesure pas en chiffres. Veillons à ce que cet engouement ne faiblisse pas et se traduise en actes. »

Sur son site Internet - <https://comtedeparis.com/> - on pourra retrouver le blog du Prince ou celui-ci s'essaye par exemple, avec un certain bonheur, à la métaphore: « Confiné comme tous les Français, ce que je retire de ce mois, c'est un peu l'histoire du bocal qu'on a trop souvent rempli avec du sable et dans lequel on ne peut plus mettre de cailloux, ni les petits et encore moins les gros. Si en revanche on commence par y déposer les gros cailloux, il reste toujours de la place pour les plus petits, et le sable. Les gros cailloux sont les choses importantes: la famille, les amis, l'école, le travail, la religion. Les petits cailloux les choses moins importantes: la maison, les vacances, les loisirs. Le sable les choses plus futiles. »

Les choses importantes sont pour le Prince, en ces temps de confinement et spécialement pour la fête de Pâques, sa famille et sa foi. Mais c'est aussi le sort du pays auquel il réfléchit en tant que Français enraciné localement à Dreux et en tant que Prétendant: « La crise nous montre d'abord que l'État et ses services, dès lors qu'ils se sont mobilisés, sont rapidement redevenus des fondamentaux dans la prise de décision. Les préfets et sous-préfets se sont révélés cruciaux pour assurer la continuité des décisions de l'État. Pour permettre un lien avec les citoyens, l'échelon des maires s'est lui aussi avéré indispensable: qui connaît mieux ses administrés que le maire? Enfin, certaines autorités morales ont aussi servi de relais, souvent auprès de ceux qui se sentent exclus de la société.

De leur côté les institutions supranationales ont manqué le coche. Elles n'ont prouvé ni leur utilité ni leur inutilité, ce qui m'amène à penser que leur rôle et leur nature doivent être redéfinis pour permettre une meilleure coopération et coordination, sans se substituer aux États comme elles ont tendance à le faire aujourd'hui. »

<https://comtedeparis.com/confinement-journal-de-bord-semaine-5/>

Cependant, on a pu se faire une idée beaucoup plus développée de la réflexion du Prince quelques jours plus tard dans un long texte publié par l'hebdomadaire Marianne (n° 1204 du 10 au 16 avril), sous le titre prometteur « Pour refonder la France après la crise, l'exécutif doit mettre en œuvre un nouveau Plan ».

Nous nous permettons d'en citer de larges extraits:

« La renaissance de notre nation devra s'appuyer sur quatre enseignements que nous pouvons dès à présent tirer de la crise sanitaire et économique.

La France doit retrouver sa souveraineté dans le domaine sanitaire en relocalisant sa production de matériel médical et de médicaments, désormais placée sous le contrôle vigilant des autorités publiques. [...] Mais il faut aussi mettre en œuvre un plan de rénovation et de développement de l'ensemble de notre système de santé. Il en est de même pour notre souveraineté numérique. Comment garantir aux Français l'anonymat d'une application de suivi du virus lorsque plusieurs services de l'État sont dépendants d'un système d'exploitation non souverain?

Le gouvernement doit bien entendu protéger les entreprises et les salariés des effets immédiatement ravageurs de la crise économique mais il lui faudra prendre en compte le bouleversement social opéré par la crise sanitaire. [...] l'ensemble du service public et de nombreux secteurs libéraux et privés ont conjugué leurs efforts: la fonction publique hospitalière, les policiers, les pompiers, les enseignants, les médecins de ville, les infirmières et infirmiers, les conducteurs de camions, les livreurs, le personnel des grands magasins, les éboueurs, les

Suite en page 2



À l'occasion des 80 ans de la reine Margrethe II, le 16 avril, la Cour du Danemark a publié trois photos officielles prises par le photographe Per Morten Abrahamsen. Sur la première, prise cet hiver au complexe royal d'Amalienborg à Copenhague, la reine pose avec son fils, le prince héritier Frederick (51 ans) et l'aîné de ses petits-fils, Christian (14 ans), qui seront appelés à lui succéder. Sur les deux autres, prises au château de Fredensborg en septembre dernier, elle pose d'abord dans l'atelier de la reine Ingrid, puis dans la Salle des jardins. La reine a expliqué, dans son discours prononcé depuis le château de Fredensborg le 17 mars, diffusé à la télévision et sur les réseaux sociaux de la Cour, que, compte tenu de la pandémie, elle avait annulé les festivités prévues pour son anniversaire.

Suite de la page 1

commerçants, l'ensemble des agriculteurs. Il faudra réviser les statuts et en créer de nouveaux – par exemple pour l'aide à la personne. Il faudra veiller à ce que l'estime dont bénéficient ces travailleurs se traduise dans le niveau de leur rémunération. Il faudra donner droit à leur volonté de participer aux décisions collectives: le premier domaine de mise en œuvre de cette démocratie participative pourrait être l'hôpital public, [...]

Les mauvais effets de la mondialisation, aujourd'hui communément constatés, nous obligent à repenser notre modèle de développement. [...]

La crise sanitaire nous montre déjà la nécessité de promouvoir, dans le domaine alimentaire, les circuits courts et les commerces de proximité. Il faudra également repenser la place de l'automobile, le rôle du transport routier, les aménagements urbains... et rassembler dans une même cohérence les projets économiques, sociaux et environnementaux.

Ce souci de cohérence inspirerait la planification à la française, souple et indicative, qui joua un rôle décisif

dans la reconstruction de notre pays après la Seconde Guerre mondiale. Le Plan ainsi conçu, amélioré par la participation des syndicats et des organisations professionnelles ou de nouvelles formes de représentations aux choix collectifs, peut être à nouveau l'instrument de notre renaissance.



Plus que jamais, cette période de confinement nous aura montré à quel point la confiance s'exerce d'abord dans la solidarité familiale, entre voi-

sins, entre professionnels du même secteur ou auprès des élus locaux. La vivacité de nos corps intermédiaires est la condition nécessaire de l'exercice démocratique.

[...] dans une Europe qui devra se redéfinir, [...] La tâche est immense mais nous pouvons nous appuyer sur les institutions internationales pour les conforter, les réformer ou les réorienter en fonction des biens communs à l'ensemble de l'humanité.

[...] D'autres pays ont fait mieux que nous dans le même cadre démocratique. La multiplication des consultations l'a déjà montré, sur des sujets comme le climat ou les gilets jaunes: elles peuvent donner l'impression d'avancer sans réels changements.

Les enjeux que j'ai évoqués, et que j'aurai à préciser dans les mois qui viennent, doivent donner lieu à des décisions fortes et courageuses.

Mais je sais déjà que la France, riche de son expérience millénaire et sans cesse fortifiée par l'énergie de ses citoyens, sera une nouvelle fois exemplaire pour elle-même et pour le monde. »

<https://www.marianne.net/debattons/billets/pour-refonder-la-france-apres-la-crise-l-executif-doit-mettre-en-oeuvre-un-nouveau>

par Philippe Delorme



Le 15 avril, le site officiel de la monarchie belge – <https://www.monarchie.be/fr> – publie une nouvelle photo du roi Philippe, prise par le photographe Bas Bogaerts. Elle est accompagnée d'un message du roi qui prolonge son discours du 16 mars à propos de la pandémie : « Je vous remercie chaleureusement pour vos messages de sympathie et d'affection à l'occasion de mes 60 ans. Aujourd'hui, je suis de tout cœur avec ceux qui souffrent et qui ont perdu un être cher. Je suis impressionné par les innombrables actes de solidarité dans notre pays. Nous surmonterons ensemble cette épreuve. »

ESWATINI

Le roi de l'Eswatini (anciennement Swaziland, 1,1 million d'habitants, 12 cas de covid-19 confirmés à la mi-avril selon l'OMS), Mswati III, 51 ans, régnant depuis 1986, était dit mourant du covid-19, le 13 avril par les médias sud-africains. Mais le ministre des Affaires étrangères a lancé un démenti le 15 avril sur WhatsApp.

HARRY ET MEGHAN

Selon le tabloïd anglais *The Sun* (n° du 11 avril), les Sussex auraient acheté la villa de Mel Gibson à Malibu (Californie) pour quelque 15 millions de dollars.

MAROC

Selon un communiqué du 13 avril, le roi du Maroc (dont le pays est en pointe pour le traitement par l'hydroxichloroquine et la diffusion des masques dont le port est obligatoire depuis le 7 avril), tente de former un groupe avec le président Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire et le président Macky Sall du Sénégal pour mener ensemble la lutte contre le covid-19.



PRZEMYSŁAW JAHN / WIKIMEDIA COMMONS

23 AVRIL - JEAN III SOBIESKI ET WILANOW

1677. Jean III Sobieski n'est roi que depuis trois ans lorsque, le 23 avril 1677, il fait l'acquisition du village de Milanow, aux portes de Varsovie. Il rebaptise l'endroit Villa Nova, en latin, d'où « Wilanow » à la consonance plus polonaise. En 1680, le souverain n'y dispose encore que d'un très modeste manoir, dont son épouse française, Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, raille la rusticité. Pour lui complaire, le monarque commande de nouveaux plans à Tylman de Gameren, un architecte d'origine hollandaise devenu le meilleur représentant du baroque polonais. Celui-ci surélève le bâtiment, prolonge les pavillons d'angle et construit un second étage. À chaque extrémité de la demeure, les tourelles se coiffent de pittoresques heaumes de cuivre. Peu à peu, la gentilhomme varsovienne prend de faux airs de villa palladienne, rehaussée de médaillons, de bustes d'empereurs romains, de dieux antiques.

Dans son délire de grandeur, Jean Sobieski tente de rivaliser avec le Roi-Soleil. Les intérieurs se parent alors de riches décors : plafonds peints, fresques encadrées d'ornements sculptés, tapisseries en soie, damas broché et velours de Gênes... Devant le palais, les allégories de la Paix et de la Guerre couronnent une porte monumentale. À l'arrière, un jardin mi-italien mi-français se déploie sur deux niveaux, reliés par un escalier à double volée. Jusqu'à aujourd'hui, Wilanow gardera cette opposition frappante entre une façade majestueuse et un « côté jardin » qui trahit son passé bucolique. Ce palais, malgré toutes les vicissitudes de l'histoire, presque épargné par les nazis, lourdement restauré par les communistes, reste l'âme de la Pologne royale.

24 AVRIL MARIAGE DE FRANÇOIS-JOSEPH ET D'ÉLISABETH DE BAVIÈRE

1854. François-Joseph n'a que vingt-quatre ans. Il est pourtant empereur d'Autriche et roi de Hongrie depuis déjà six ans. Il a dû rétablir la stabilité de ses trônes ébranlés par la vague révolutionnaire de 1848. Sa mère, la redoutable archiduchesse Sophie, songeait à le marier avec l'une de ses cousines, la duchesse Hélène en Bavière. Une rencontre avait été préparée durant l'été de 1853, mais François-Joseph est tombé amoureux d'Élisabeth – surnommée « Sissi » – la jeune sœur d'Hélène. Tout se passe ensuite comme dans une opérette de Richard Strauss. Par une belle journée de printemps, la fiancée de l'empereur remonte le Danube jusqu'à Vienne. Dans un carrosse de verre et de vermeil, tiré par huit lippis

zans blancs comme neige, elle découvre sa capitale. Enfin, au matin du 24 avril 1854, les voûtes de l'église des Augustins reçoivent l'écho des serments d'un des couples les plus romantiques de tous les temps.

26 AVRIL MARIE-AMÉLIE DE BOURBON-SICILES : « LA SAINTE REINE » NAÎT À PALERME

1782. Seconde « reine des Français », après Marie-Antoinette, dont elle était la nièce, Marie-Amélie de Bourbon-Siciles, n'a jamais désiré ce titre. Femme de devoir, épouse de Louis-Philippe I^{er} a laissé à la postérité l'image d'une princesse bonne et pieuse. C'est le 26 avril 1782 que Maria Amelia Teresa de Bourbon voit le jour au palais de Caserte. Elle est la sixième fille et le dixième des quinze enfants du roi Ferdinand IV de Naples, que ses sujets sur-

nomment affectueusement « Nasone », à cause de son grand nez. Souverain léger, populaire mais faible, celui-ci abandonne le pouvoir à sa volcanique épouse Marie-Caroline, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, qui gouverne avec son favori anglais, John Acton. Selon l'usage des cours, Marie-Amélie est fiancée dès l'enfance à son cousin germain, le dauphin Louis-Joseph, fils aîné de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui meurt d'une tuberculose osseuse à l'âge de sept ans, en 1789. Ce mariage promettait le trône de France à celle qui, par un curieux détour de la Providence, allait devenir finalement reine des Français.

En janvier 1799, le royaume de Naples se métamorphose en République Parthénopeenne. La reine et ses filles se réfugient à Vienne, où Marie-Amélie ébauche une idylle sans lendemain avec son cousin l'archiduc Antoine, qui finira par entrer dans les ordres. En 1802, Ferdinand IV remonte sur un trône qu'il doit abandonner une seconde fois dès 1806, devant l'avancée des troupes napoléoniennes.

Tandis que Joseph Bonaparte, puis Joachim Murat, s'octroient la couronne, les Bourbons se maintiennent en Sicile, protégés par la flotte anglaise. L'une des sœurs de Marie-Amélie a épousé l'infant d'Espagne Ferdinand, une autre l'empereur d'Autriche François I^{er}, une troisième le duc de Gênes. Mais à vingt-cinq ans, Marie-Amélie, que l'on surnomme déjà la « Santa » – la Sainte –, en raison de sa piété exemplaire, reste toujours célibataire. C'est alors que, le 20 juin 1808, Louis-Philippe d'Orléans débarque à Messine, afin d'offrir au roi Ferdi-

mand ses services contre Napoléon. Pour le fils de Philippe Égalité – le cousin régicide de Louis XVI –, épouser la nièce de Marie-Antoinette est presque une gageure ! Les noces n'en sont pas moins célébrées le 25



novembre 1809, dans la chapelle du palais des Normands, à Palerme. Le 3 septembre suivant, la nouvelle duchesse d'Orléans accouche d'un premier fils, prénommé Ferdinand, et titré duc de Chartres. Elle mettra encore au monde neuf autres enfants – cinq fils et quatre filles –, dont beaucoup disparaîtront avant elle.

En 1814, l'abdication de Napoléon permet aux Bourbons de regagner la France. Louis-Philippe part en éclairer. Puis le 18 août, Marie-Amélie et ses enfants posent le pied à Marseille. Un mois plus tard, les d'Orléans se réinstallent dans leur rési-

dence parisienne du Palais-Royal, à laquelle s'ajouteront bientôt les châteaux de Neuilly et d'Eu, en Normandie. Après la parenthèse des Cent-Jours, la famille s'attarde outre-Manche et ne rentre que le 11 avril 1817.

Durant la Restauration, Marie-Amélie, nièce de Marie-Antoinette, tante de Marie-Thérèse et de Marie-Caroline – respectivement duchesse d'Angoulême et duchesse de Berry – est traitée avec plus de prévenance que son mari. Selon l'ancien usage, le duc d'Orléans n'est qu'Altesse Sérénissime, alors que sa femme, née princesse de Bourbon-Siciles, est altesse royale ! Jusqu'à la naissance du duc de Bordeaux, en 1820, Louis-Philippe, premier prince du sang, reste cependant l'héritier présomptif du trône.

Mais Louis XVIII, non sans raison, se méfie de ce cousin qui cristallise autour de lui les espérances des libéraux. Charles X lui montrera davantage d'égards, jusqu'à ce que la révolution de 1830 offre au duc d'Orléans un sceptre qu'il n'a pas vraiment désiré – et son épouse encore moins. Légitimiste dans l'âme, Marie-Amélie évoquera une « couronne d'épines », même si, au fond, elle n'est pas si mécontente d'être appelée Majesté. Une nouvelle révolution, en février 1848, la contraindra cependant à l'exil.

Tandis que la II^e République est proclamée, elle s'installe avec son mari à Claremont House, près d'Esher, dans le comté du Surrey. Brisé, Louis-Philippe s'y éteint le 26 août 1850. « Je n'ai jamais été que la femme du roi, et maintenant qu'il n'est plus, je ne suis rien », soupire Marie-Amélie qui ne quittera plus ses voiles de deuil. Jusqu'à son dernier souffle, elle fera toujours montre d'une foi indéclinable, teintée de dolorisme. Elle mourra le 23 mars 1866. La presse française saluera, unanime, « cette femme qui sut si bien porter le fardeau de la couronne et celui de l'exil », selon la belle expression de Jules Claretie, dans *L'Illustration*.

Retrouvez les Éphémérides de Philippe Delorme dans PETITES HISTOIRES DU QUOTIDIEN DES ROIS

4 volumes de 184 pages (un par saison) au prix de 7 euros chacun seulement.



Dans ces éphémérides (Livre indiquant les événements arrivés le même jour de l'année, à différentes époques) royales, l'histoire des têtes couronnées du monde entier, depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours, s'effeuille comme un calendrier. Philippe Delorme nous raconte, saison par saison, 365 dates. Certaines sont mythiques, d'autres beaucoup plus surprenantes. C'est pour l'auteur

l'occasion de réunir en ces quatre volumes les éléments épars de ses travaux, collectés avec patience depuis plus d'un quart de siècle.

VA Éditions, 98, bd de la Reine 78000 VERSAILLES
<https://ephemerides-royales.jimdofree.com/>
<https://www.vapress.fr/>

Dynastie

édité par SPFC-ACIP SA Siret Nanterre 41838214900015
 60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis Robinson

Principaux actionnaires : ADCC, AFA-Ecclesia, F. Aimard...
 ISSN 2679-4926 - imprimé par nos soins

Directeur de la publication : F. Aimard
 Rédacteur en chef : Ph. Delorme
 Prix de l'abonnement pour un an : 40 €
 Dynastie est une marque déposée à l'Inpi

Au sommaire : p. 1 Symbolique royale - p. 2 - Actualité - p. 4
 Éphéméride - p. 8 Délivrez-nous de la pandémie